

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

**Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant l'extension du réseau de la municipalité de Vallée-Jonction jusqu'à la ville de Thetford Mines.**

**(Dossier R-3767-2011)**

### Objet de la demande

Le 23 juin 2011, Société en commandite Gaz Métro (**Gaz Métro**) a déposé une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'obtenir l'autorisation requise pour réaliser un projet d'investissement visant l'extension de son réseau de la municipalité de Vallée-Jonction jusqu'à la ville de Thetford Mines (le **Projet**).

Le Projet est évalué à 25,3M\$, dont une portion importante, 18,1M\$, fait l'objet d'une contribution de l'Agence de développement économique du Canada. Les travaux sont prévus s'échelonner de l'été 2011 à octobre 2012.

La demande est soumise en vertu des articles 31 (5) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande sur dossier et identifie les enjeux suivants :

- Rentabilité du projet
- Potentiel de ventes
- Coûts de raccordement des clients

Une séance de travail se tiendra le **20 juillet 2011, à 9h30** au bureau de la Régie à Montréal. Les personnes voulant y assister sont priées d'en informer la Régie, par écrit, au plus tard le **19 juillet 2011, à 12h00**.

La Régie ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au présent dossier, mais les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie et au Distributeur au plus tard le **4 août 2011 à 12 h**. Gaz Métro pourra répondre à ces observations au plus tard le **9 août 2011 à 12 h**. Le dossier sera alors pris en délibéré.

Les observations écrites doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site Internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courrier électronique.

**Le Secrétaire**

Régie de l'énergie

800, Place Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais au 1 888-873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)